



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, SCARDINO LAURA
agissant en qualité CCPRO
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 300,00 euros
(TROIS CENTS EUROS €) (*Lettres et chiffres*)
par chèque(s) / virement (s) (*) émis par

Madame FLORENCE BEAUVAL

Né(e) le 30/03/86 à MARSEILLE
et demeurant

chemin des Pasquiers –
13190 Allauch

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 3B ROTISserie
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
CHEMIN DES PASQUIERS 13190 ALLAUCH

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 3B ROTISserie en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A MARSEILLE
Le 14/12/23

(*) rayer les mentions inutiles

Laura SCARDINO
Conseiller Clientèle
LCL Marseille
Professionnels
ST FERREOL



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, SCARDINO LAURA
agissant en qualité CCPRO
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 200,00 euros
(DEUX CENTS EUROS €) (*Lettres et chiffres*)
par chèque(s) / virement (s) (*) émis par
Madame LAURENCE BEAUVAL
Né(e) le 26/12/72 à AIX-EN-PCE
et demeurant
127 CHEMIN DE LA GRAVE 13013 MARSEILLE

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 3B ROTISserie
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
CHEMIN DES PASQUIERS 13190 ALLAUCH

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 3B ROTISserie en formation /
souscriptions du capital ».

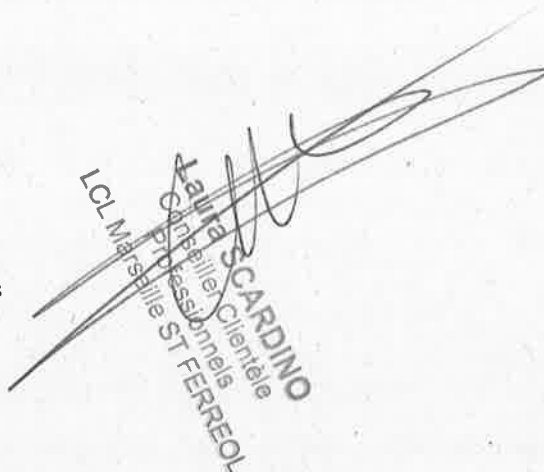
Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A MARSEILLE
Le 14/12/23

(*) rayer les mentions inutiles


LCL Marseille ST FERREOL
Laura SCARDINO
Conseiller Clientèle
Professionnels



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, SCARDINO LAURA
agissant en qualité CCPRO
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 2 037 713 591 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 200,00 euros
(DEUX CENTS EUROS €) (*Lettres et chiffres*)
par chèque(s) / virement (s) (*) émis par

Monsieur CYRIL BONFILL

Né(e) le 26/12/72 à AIX-EN-PCE
et demeurant

15, lotissement les terres rouges - 13590
Meyreuil

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) 3B ROTISserie
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
CHEMIN DES PASQUIERS 13190 ALLAUCH

pour être portée au compte spécial intitulé : « Société 3B ROTISserie en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A MARSEILLE
Le 14/12/23

(*) rayer les mentions inutiles


Laura SCARDINO
Conseiller Clientèle
Professionnels
LCL Marseille ST FERREOL